VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,805—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 3 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 janvier 1910 et signé le 28 janvier 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. La magnifique résidence du défunt J. H. Keller, No 3433 rue Magasins, retirée de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fer, ayant une large promenade en Schillinger, entouré d'un vivier pour "gold fishes", petite pelouse, a un escalier s'étendant à une large verandah sur le devant et sur le côté, ayant un palier qui s'étend à un vestibule de réception et verandah dans le fond. La maison contient vingt-deux grandes chambres, bien ventilées, quatre chambres à bain, trois offices et "store room" et installations, et il y a un grenier et soubassement. C'est une résidence en bois à deux étages et grenier élevée sur des poteaux pardessus le soubassement, dans le soubassement se trouvent calorifère et laboratoire, ayant ball stationnaire. Dans le fond se trouve une grande écurie maison pour voiture et poulailler; la maison est élégamment fresquée et tapissée partout, construite avec les meilleurs matériaux et bien ouvragée. C'est une résidence complète, convenable pour n'importe qui l'habite. La propriété comprenant tout un ilet situé dans le Sixième District de cette ville borné par les rues Magasins, Camp, Aline et Delachaise, mesurant 162 pieds à la rue Magasins, 137 pieds 2 pouces 5 lignes à la rue Camp sur 304 pieds à la rue Aline et 304 pieds 11 pouces 4 lignes à la rue Delachaise; le terrain est arrangé en jardin et pelouse; le tout présente une apparence imposante et un plus élégant home ne peut se trouver en aucun endroit.

2. La propriété centrale de choix et commerciale, comprenant un magasin en briques à trois étages No 528 rue Gravier, encoignure Bank Place, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Camp Natchez et Bank Place. Le lot de terre mesurant 22 pieds 3 pouces à la rue Gravier sur 71 pieds de profondeur et face à la rue Bank Place et entre lignes parallèles, sujet à un bail ci-dessus expirant le 30 septembre 1911 au taux de $1800.00 par an, dans le cœur du District Commercial, près de la batisse de banque Canal Louisiana et du grand édifice de la Whitney-Central National Bank Building, maintenant en construction. Un placement solide, productif et amélioré.

La propriété décrite ci-après des Nos 3 à 15 inclusivement, est situé dans le Quatrième District de cette ville comprenant l'ilet entier, borné par les rues St André, Félicité, Sud Robertson et Freret. Les mesures et subdivisions sont d'après un arpentage daté du 26 janvier 1910 par H. C. Brown, député voyer de ville et sera vendu d'après ledit devis:

3. Le cottage double en bois à un étage Nos 1800 et 1802 rue Sud Robertson, encoignure Félicité, contenant quatre chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 9 et mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Sud Robertson, 105 pieds 1 pouce de profondeur et façade à la rue Félicité 97 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 8 et 33 pieds 4 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $21 par mois ou $252 par an.

4. Le cottage double en bois à un étage Nos 1804 et 1806 rue Sud Robertson, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 8 et mesure 35 pieds de face à la rue Sud Robertson, 97 pieds 5 pouces sur la ligne de division du lot No 9, 89 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 7, et 34 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an.

5. Le cottage double en bois à un étage Nos 1810 et 1812 rue Sud Robertson, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 7 et mesure 36 pieds 1 pouce de face à la rue Sud Robertson, 89 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8; 81 pieds, 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 6, et 39 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an.

6. Le cottage double en bois à un étage Nos 1814 et 1816 rue Sud Robertson, coin St André, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 6 et mesurant 40 pieds 11 pouces de face à la rue Sud Robertson, 72 pieds 2 pouces de profondeur et façade à la rue St André, 81 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7, et 43 pieds 8 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

7. Le cottage simple en bois à un étage, No 2411 rue St-André, encoignure de la rue Freret, contenant 4 chambres, le lot de terre est désigné par le No 1 et mesure 33 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue St-André, 86 pieds de profondeur et façade à la rue Freret, 81 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 8 pieds et 10 pouces sur la ligne du fond; loué au taux de $10.00 par mois ou $120.00 par an.

8. Le cottage double à un étage en bois Nos 2413-2415 rue St-André, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 39 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André, 81 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1; 78 pieds 10 pouces sur la ligne le divisant du lot No 3 et 39 pieds 7 pouces en largeur sur la ligne du fond. A louer au taux de $20 par mois ou $240 par an.

9. Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue St André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est décrit par le No 3, et mesurant 40 pieds de face à la rue St André, 78 pieds 10 pouces sur la ligne le divisant du lot No 2, 75 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4 et 40 pieds 2 pouces en large sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

10. Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue St-André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est désigné par le No 4, et mesure 40 pieds de face à la rue St-André la même largeur sur la ligne du fond, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3. Loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an.

11. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2425 et 2427 rue St-André, contenant 3 chamb es de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue St-André, 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4, 70 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Sud Robertson et 45 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond et loué au taux de $18.00 par mois ou $216.00 par an.

12. Le cottage double à un étage, 2400 et 2402 rue Félicité encoignure Freret, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 37 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Félicité, 82 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne le divisant du lot No 12 et 53 pieds 3 pouces et 4 de largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

13. Le cottage double en bois à un étage Nos 2406 2408 rue Félicité contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 12 et mesure 39 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité sur 80 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

14. Le cottage double en bois à un étage Nos 2410 et 2412 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 11 et mesure 39 pieds de face à la Félicité sur 80 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond; loué $20 par mois ou $240 par an.

15. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2416 et 2418 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 10 et mesure 38 pieds 11 pouces de face à la rue Félicité sur 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 11, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Sud Robertson et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond; loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an. Les propriétés sont louées à une bonne classe de locataires et sont un placement sûr et productif.

16. Le cottage double en bois à un étage productif Nos 2526 et 2528 rue St-André, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Josephine, Robertson et Magnolia, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre mesure, plus ou moins, 39 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André sur 67 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an. Dans un bon voisinage où les propriétés sont bien louées et près de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices devant être transmises aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités, les taxes de 1910 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de ventes pardevant W. J. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

MERSICK & LEWIS,
PHILIP GENSLER,
RALPH J. SCHWARTZ,
TESSIER & FORMENTO avocats.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Occasion pour Acquérir. Propriété du Premier District dans le Centre de la Section de Manufacture de Bois de Charpente du Canal du Nouveau Bassin.

Bâtisse Simple à deux étages occupée comme Résidence et Buvette, ayant un étage comme "Club Room" contigu, connue comme 900 rue Magnolia, coin de la rue Delord ou Nouveau Chemin Coquillé

Deux Bâtisses à un et deux étages encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, occupées comme Boutique de Barbe, Restaurant et Maison de Résidence, connues comme Nos 908 et 10 rue Magnolia.

Nouveau Cottage Simple No 1013 rue Magnolia, entre les rues Calliope et Euphrosine.

Succession de Mme Amelia Negrotto.

No 58,023—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau, 336 rue Carondelet, JEUDI le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, datés et signés du 10 décembre 1909 et du 23 décembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Sud Robertson et Delord, au Nouveau Chemin Coquillé, désigné par la lettre A sur un plan dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 3 janvier 1910, lequel dit lot mesure quarante (40) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes de face à la rue Magnolia, cinquante (50) pieds sept (7) pouces et deux (2) lignes de profondeur et façade à la rue Delord au Nouveau Chemin Coquillé, trente-huit (38) pieds sept (7) pouces sur la ligne du fond, et sur l'autre côté le plus près de la rue Euphrosine il y a une profondeur comme suit, à savoir: Une première profondeur de vingt-cinq pieds (25) pieds cinq (5) pouces et une (1) ligne sur le côté presque oblique vers la rue Euphrosine, et une deuxième profondeur de vingt-cinq (25) pieds deux (2) pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 20, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, sur un plan dressé par L. H. Pillié, voyer de ville, daté du 31 mars 1858, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds (29') de face à la rue Magnolia sur une profondeur de cent vingt six pieds (126') sept (7) pouces et deux (2) lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Sud Robertson et Delord, au nouveau chemin coquillé, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 3 janvier 1910, lequel dit lot mesure trente-trois (33) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de face à la rue Magnolia, cinquante (50) pieds quatre (4) pouces de profondeur et façade à la rue Euphrosine, trente (30) pieds trois (3) pouces de largeur dans le fond, et sur le côté le plus près de la rue Delord au nouveau chemin coquillé il y a les profondeurs suivantes, à savoir: une première profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq (5) pouces et une (1) ligne, un peu oblique vers la rue Euphrosine, et une deuxième profondeur de vingt cinq (25) pieds deux (2) pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1910 et recevront les loyers et revenus des dites propriétés qu'à partir de la date du passage des actes de vente, lesquels devant être faits pardevant W. McL. Faysoux, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.
16 jan—16 23 30—fév 6 13 17

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

6 juin—1an

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lne

En Gros **CHARBON** Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 923
513-521 rue Quartier. Téléphone Main. 321.
Rue Adams. Télépeone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAM.

CALE SECHE DE SECTION, ALGER.
Téléphone Alger 38.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

3nov—10m—merc ven dim

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Propriété Commerciale Productive.

LES BATISSES EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 1204 rue Decatur

—ET—

No 1205 rue Gallatin.

Succession Henry Horn, George Doherty et al, vs Veuve G. Burch et als.

No 135—28ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Jean.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 339 rue Carondelet — JEUDI, le 3 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 29 janvier 1910, par l'Hon. P. E. Edrington, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, à savoir—

La propriété commerciale productive comprenant les bâtisses en briques à trois étages No 1204 rue Decatur et No 1205 rue Gallatin, contenant magasins au rez-de-chaussée et chambres au-dessus. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, maintenant Decatur, Hôpital, Quartier et Gallatin, ledit lot mesure vingt-six pieds (26') de face à la rue Vieille Levée, maintenant Decatur vingt-six pieds deux pouces et deux lignes (26' 2" 2''') en largeur dans le fond, faisant face à la rue Gallatin sur cent neuf pieds un pouce et six lignes [109' 1" 6'''] de profondeur sur la ligne du côté contigu au lot No trente-six [36] et cent douze pieds sept pouces et quatre lignes [112' 7" 4'''] de profondeur sur la ligne du côté contigue au lot trente quatre (34) et d'après un plan de Joseph Pillié, voyer, annexé à un acte passé pardevant William Christy, notaire, le 29 janvier 1834; ledit lot est désigné comme lot No trente cinq [35] dans une bonne section commerciale, près du Marché Français, et commandant la clientèle d'un grand intérêt commercial dans ce centre.

C'est un placement sûr et productif, sujet à un bail expirant le 28 février 1914 au taux de $780 par an.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James Legendre, avocat.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 Magnifiques Terrains

Pour Bâtir

Dans le Septième District.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Henry Downey ou Downing.

No 88,799—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union — JEUDI, le 24 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14 janvier 1910, jugement signé en Cour ouverte le 20 janvier 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Elm et Zimpel; lesdits lots sont désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11 et mesurent chacun comme suit, à savoir: Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 80 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur entre lignes parallèles de 120'. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Zimpel. Le lot No 11 mesurant 30' de face à la rue Zimpel sur une profondeur de 150' entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété que ledit Henry Donning ou Downey, décédé, et William Downing ou Downey, intestat, ont hérité de leur père et mère, M. et Mme William Downing ou Downey, décédés, comme leurs seuls héritiers vivants et forcés de leur mariage.

Les améliorations comprennent deux vieilles maisons.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes exigibles en l'année 1910 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire.

Lyle Saxon et Chas F. Claiborne, avocats.
23 jan—23 30 — fév 6 13 20 24

Friedrichs & Palfrey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Placeurs.

Le cottage simple éligiblement situé No 1915 rue Français,

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Andrew Linberg.

No 91,139—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR FRIEDERICHS & PALFREY George G. Fredericks, Encanteur. Bureau No 826 rue Commune— MARDI, le 15 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 4 janvier 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 913, borné par les rues Français, Prieur, Champs-Elysées et Johnson, désigné par le No 19, sur un plan dépposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, en son livre de plan No 7, page 27, d'après lequel plan ledit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et 7 lignes [31, 11" 7'''] de face à la rue Français sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Ladite propriété a été acquise par ledit Andrew Linberg, par achat de la Crescent City Bldg & Home Ass'n, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, daté du 16 déc. 1908, enregistré dans le livre des transferts No 220, folio 461. La Crescent City B. & H. Ass'n l'a acquis de Oscar Schreiber par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, de la date du 16 décembre 1909, enregistré en le livre des transferts No 220, folio 461. Oscar Schreiber a acquis ladite propriété de H. Hillman, par acte pardevant Baselère Bonem, notaire, de la date du 15 août 1903 enregistré dans le livre des transferts 189-593, No 1915 rue Français se trouve un joli cottage en bois, couvert en ardoises, environ 5 chambres, bien tapissée, cour et bâtisse dans le fond, bon voisinage, ligne de chars et autres agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en plus de leur montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1910. 10 0|0 de dépôt exigible au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Lewis R. Graham, notaire.

C. C. Friedrichs avocat.
13 jan—13 16 23 30—fév 6 13 à date

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession.

COTTAGE DOUBLE

Dans le Premier District, Nos 1726-1728 rue Calliope.

JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Mlle Bridget Leahy,

No 90,849—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 10 janvier 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédéral de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Baronne et Carondelet, désigné par la lettre Q, commençant à une distance de cent quatre vingt onze pieds (191' 10'') dix pouces de l'encoignure des rues Calliope et Carondelet et mesurant (31' 11" 5''') trente et un pieds, onze pouces cinq lignes de face à la rue Calliope, la même largeur sur la ligne du fond (127' 2" 2''') cent vingt sept pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Carondelet et cent vingt sept pieds un pouce et une ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Baronne.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 4 chambres, grande cour dans le fond, hangar, citerne, la rue sur le devant est pavée; lesdites améliorations se louent $ — par mois et portent les Nos municipaux 1726-1728 rue Calliope.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant Benjamin O. Jr., notaire: l'acquéreur ne prenant possession des loyers que du jour de la signature de l'acte de vente et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
16 jan—16 23 30—fev 6 13 14 15 16 17

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Encoignure Commerciale de Valeur, No 1101 rue Marengo, encoignure Chestnut.

Occupé comme épicerie et station de taxis, louer à bail $35 par mois, jusqu'au 1er octobre 1910.

Succession de Mme Cecile J. Smith, veuve de Francis A. Lambert.

No 91,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FREED & Co.— A. A. Freed, Encanteur—MERCREDI, le 23 février 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Pitté, Dauphine, Craps, maintenant Bourgogne et Désiré, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Pitté sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante six pieds, étant la portion de devant du lot No 13, acquis par la défunte après la mort de son premier époux et avant son deuxième mariage.

Les améliorations sont connues comme Nos 809 11 rue Pitté, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910; l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CO., Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Faire un Placement de Première Classe

COTTAGE DOUBLE,

809-11 Rue Pitté, entre Dauphine et Bourgogne.

Succession de Mme Bridget Mullens.

No 91,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Enbanteur—MERCREDI, le 23 février 1910, à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Pitté, Dauphine, Craps, maintenant Bourgogne et Désiré, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Pitté sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante six pieds, étant la portion de devant du lot No 13, acquis par la défunte après la mort de son premier époux et avant son deuxième mariage.

Les améliorations sont connues comme Nos 809 11 rue Pitté, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910; l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CO., Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 23

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE

4716 Magasins, coin Valence

18 sept—

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Hermann G. Pohlmann et als vs le Mineur Frederick D. Wendt et als.

No 91 933—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1910 et signé le 20 janvier 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un ordre homologuant la procédure de la réunion de famille tenue pardevant Scott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910, signé par l'Hon E.K. Skinner, juge de la susdite cour, Division C, et d'un autre ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté du 21 janvier 1910, homologuant la procédure de la réunion de famille tenue pardevant Scott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 1808 rue Sixième, et comprenant un cottage simple avec bâtisse dans le fond à deux étages contenant environ 12 chambres, chambre à bain, etc., située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 226, borné par les rues Sixième, Baronne, Dryades et Septième, désigné par la lettre A sur un devis daté du 1er juillet 1909, dressé par D. E. Sechers & fils. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Baronne et mesurant, d'après ledit devis, 80 pieds 3 pouces de face à la rue Sixième, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur et façade à la rue Baronne de 126 pieds 4 pouces et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot B de 130 pieds 2 pouces et est composé du tout des lots originaux désignés par les Nos 12, 11 et 10 et d'une portion du lot 9.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 1812 et 1814 rue Sixième et comprenant un cottage double en bois à un étage avec mansarde, contenant de chaque côté 5 chambres, office, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné et mesurant d'après cela 34 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Sixième (commençant à un point, 80 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues Sixième et Baronne), la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 126 pieds 2 pouces sur la ligne de côté, le divisant du lot A et d'une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté opposé le divisant du lot C, sur ledit devis. Ledit lot ou portion B est composé des portions du dit lot original 9 et d'une portion du lot original 8.

3° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 1816 et 1818 rue Sixième et comprenant un cottage double en bois avec mansarde, contenant 5 chambres de chaque côté, office, etc., situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C sur un devis par Seghers et fils, d'après lequel devis ledit lot mesure 35 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Sixième (commençant à un point 114 pieds 6 pouces 2 lignes de distance de l'encoignure des rues Sixième et Baronne), la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 pieds 3 lignes sur la ligne du côté opposé le divisant du lot D. Ledit lot C est composé d'une portion du dit lot 8 et d'une portion originale du lot 7.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1820 rue Sixième et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, etc. situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D sur ledit devis mentionné et mesurant 25 pieds 4 pouces de façe à la rue Sixième la même largeur sur la ligne du fond sur profondeur de 126 pieds 3 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C et d'une profondeur sur la ligne de côté opposé vers la rue Dryades de 125 pieds 11 pouces 6 lignes; ledit lot ou portion D est composé du tout du lot original No 6 et d'une portion du lot No 7.

5° Une action de la Dryades Building and Loan Association, valeur au pair $100, certificat No 21, daté du 21 mars 1901